

Le 16 février, la Société Générale rendra compte aux partenaires sociaux des premiers résultats de l'observatoire du stress.

**CONTINUERA-T-ELLE A NIER QUE LE STRESS EXISTE
BEL ET BIEN A LA SOCIETE GENERALE ?**

**CONTINUERA-T-ELLE A IGNORER
LES CONSEQUENCES D'UNE ORGANISATION DU
TRAVAIL INADAPTÉE ?**

Le 24 novembre nous étions des milliers à nous mobiliser pour manifester notre refus face à une organisation du travail qui nous est imposée et qui est responsable des conditions de travail de plus en plus détériorées.

Vous avez été très nombreux à nous faire part des dysfonctionnements que vous rencontrez dans vos entités et ensemble nous avons travaillé à trouver des propositions concrètes d'amélioration des conditions de travail qui seront présentées à la direction sur :

- La répartition de la charge de travail.
- Une réelle adéquation entre les objectifs et les moyens mis à la disposition des salariés.
- Des objectifs réalistes qui ne se cantonnent pas au seul aspect quantitatif.
- Une approche collective et pas seulement individuelle des objectifs commerciaux.
- Redonner aux salariés une autonomie qui leur permette de maîtriser leur rythme et l'organisation du travail.
- Une véritable reconnaissance des compétences et du travail de chacun.
- Une reconnaissance du compagnonnage.
- Des méthodes de management qui mettent fin aux méthodes humiliantes, contre productives qui se limitent à faire des constats négatifs sans valoriser les individus, sans orchestrer la mise en œuvre des compétences de chacun.
- Le renforcement du collectif de travail. Une organisation du travail autour d'objectifs communs faisant une large place à l'esprit d'équipe. Un collectif de travail qui permette d'échanger et de trouver des solutions aux problèmes rencontrés.

.../...

-
- Une complémentarité entre différentes entités au lieu d'une concurrence perpétuelle avec des entités exerçant sur des marchés non comparables avec parfois une différence de moyens.
 - Une transparence sur l'attribution et la mise en place des critères de détermination de la part variable.
 - Une véritable classification et qualification des métiers sur les PSC, qui permette une évolution de carrière normale.
 - L'établissement de passerelles entre les différentes entités du Groupe, DEC, PSC, CRCM, CENTRAUX.
 - Réaménagement des postes de travail en limitant les « open spaces » qui génèrent de nombreuses nuisances pour la santé des salariés.
 - Limiter les turn-over, source de perte de temps et d'énergie et instituer des référents sur les PSC.

Ce ne sont là que quelques pistes,

Le 16 février, la SOCIETE GENERALE réunira les partenaires sociaux pour rendre compte des premiers résultats de l'observatoire du stress.

Nul doute qu'elle ne pourra pas continuer à nier que le stress existe bel et bien à la SOCIETE GENERALE.

Mais, continuera-t-elle à se tourner vers des réponses individuelles ?
Continuera-t-elle à refuser de traiter la véritable origine du mal être au travail ?

Le 16 février, La CFDT demandera une fois de plus à la SOCIETE GENERALE qu'elle accepte de mettre en débat l'organisation et les processus du travail, et qu'elle s'engage réellement à mettre tout en œuvre pour prévenir et éliminer le stress dans notre entreprise.

Nous vous tiendrons informés régulièrement des avancées obtenues.

Rejoignez-nous, ne laissez pas votre avenir se faire sans vous.

Bulletin d'adhésion

J'adhère à la CFDT

Nom : Prénom

Adresse interne :

Bulletin à remettre à un délégué CFDT ou à retourner à Délégation Nationale CFDT - Tour Société Générale